

DESINFECTANT BAC A SABLE

NETTOYANT SPECIAL BAC A SABLE AU POUVOIR BACTERICIDE

APPLICATIONS

Préparation concentrée à haut pouvoir oxydant, à fonction libératrice d'oxygène, agent de dispersion odorant et de sanitation à pouvoir bactéricide.

Produit concentré, miscible dans l'eau, non moussant.

Biodégradable, ne laisse pas de résidus.

Contribue, avec les mesures préventives de protection et obligations d'entretien à satisfaire aux exigences des règlements sanitaires départementaux et aux normes AFNOR XPS 54207 et AFNOR XPS 54206 concernant la nécessité d'assurer périodiquement les opérations de nettoyage, de traitement de sanitation du sable dans les bacs, aires de jeux, sautoirs des installations sportives scolaires ou publiques, crèches, écoles maternelles.

Par ses fonctions bactéricides, participe à l'hygiène et à la qualité sanitaire du sable. Réduit les risques de développement, de propagation de germes d'origine fécale notamment.

Son pouvoir oxydant élevé apporte une fonction décontaminante, réduction de la pollution microbienne, pour satisfaire aux exigences de la norme AFNOR XPS 54207 relative aux bactéries d'origine fécale : Escherichia coli, Streptocoques fécaux, (Streptocoques du groupe D).

Exerce simultanément une action désodorisante redonnant au sable une odeur de fraîcheur.

Lors du changement complet du sable, s'utilise pour nettoyer/désincruster sur les parois et fond des bacs à sable en apportant un effet de sanitation bactéricide.

Autocontrôles recommandés : faire procéder périodiquement aux contrôles relatifs à la recherche des bactéries d'origine fécale et des parasites (œufs d'helminthes).



Homologation du Ministère
de l'Agriculture N°9700262

Déclaration à l'inventaire 19459

CONSEILS D'UTILISATIONS

Effectuer l'application hors de la présence des utilisateurs.

Préparer la solution dans du matériel en plastique ou en inoxydable, à raison d'une partie de produit pour 50 parties d'eau (Soit un taux de dilution de 2%).

Effectuer un nettoyage des abords du bac à sable (balayer les abords dans le sens du bac vers l'extérieur), ramasser les objets et éliminer les salissures et débris divers (feuilles, papiers, chiffons, amas organiques, mousses, lichens, souillures diverses) à l'aide d'un râteau. Selon le cas, effectuer un passage au tamis ou au crible à sable.

Arroser régulièrement à l'aide d'un applicateur approprié (arrosoir ou pulvérisateur en polyéthylène) le sable en prenant soin de casser les mottes ou agglomérats, de le remuer et de le retourner à l'aide d'une bêche ou d'une fourche, en assurant l'imprégnation du sable en profondeur de 25 à 30 cm, généralement selon l'origine et la finesse du sable (carrières, dunes...), de 75 à 80 litres de solution par m3 de sable, selon la profondeur traitée.

Attendre 12 à 24 heures avant de remettre le bac à sable à disposition des utilisateurs laisser sécher le sable.

Nota : Par temps de pluie, recouvrir d'un film ou bâche plastique afin d'éviter une dilution trop importante de la solution. Afin d'éviter l'apport de souillure ou d'adjonctions dans le sable par les oiseaux, les petits animaux domestiques (chats, chiens, etc...), prendre soin en période de non-utilisation de protéger le bac avec un filet plastique. Observer les prescriptions relatives aux conditions générales d'entretien des bacs à sable (surveillance, râtissage quotidien, périodicité de renouvellement du sable, etc...).

PRECAUTIONS D'EMPLOI

H312 : Nocif par contact cutané.

H314 : Provoque de grave brûlure de la peau.

H319 : Provoque une grave irritation oculaire.

P261 : Éviter de respirer les poussières, gaz, fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulations.

P280 : Porter des gants de protections et des lunettes de protections.

P301 + P330 + P331 + P310 : En cas d'ingestion, rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + P361 + P353 : En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement les vêtements contaminés, rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 : En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 : en cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.



COMPOSITION

- Alcools gras
- Amoniums quaternaires
- Glutaraldéhyde
- Parfum - Eau

Utiliser les produits biocides avec précaution.
Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
Dangereux, respecter les précautions d'emploi.

DANGER

